

Formulaire d'ouverture de compte VoIP SIP

A, Date

Titulaire du contrat

(Ecrire en majuscule)

Mr Mme Melle

Nom et prénom du signataire :

Qualité du signataire :

Raison sociale :

Adresse :

Ville : Code postal :

Téléphone :- Fixe : - Mobile : - Fax :

E-mail :@.....

(Votre facture sera envoyée à l'adresse mail ci-dessus)

J'autorise w3tel à envoyer une copie de mes identifiants et mots de passe à mon installateur afin qu'il puisse programmer ma passerelle (*facultatif*).

Nom de l'installateur : E-mail :

Pièces justificatives (photocopies) à joindre au dossier :

- Photocopie CNI du signataire
- Justificatif de domiciliation (document où figure l'adresse de la Société / du signataire : facture EDF, etc)
- Extrait Kbis
- RIB + Autorisation de prélèvement signée

Nombre de comptes / sites à activer

- Nombre de comptes SIP (2 communications simultanées de base) :
(2€ HT/mois/compte)
Nombre de communications simultanées supplémentaires :
(1€ HT/mois/com.sup)

Choix des Offres de Service VoIP

(Une seule possibilité)

- Offre Evolution** : Acheminement des communications sortantes depuis le PABX en IP avec un coût à la minute (détail des prix sur www.w3tel.com), facturé à la seconde sans crédit temps, et sans engagement de durée. Illimité en nombre d'appels simultanés.
- Offre Spot** : Acheminement des communications sortantes depuis le PABX pour un coût forfaitaire 24h/24 sur France Fixe + + fourniture d'une passerelle IP 2 ou 4 lignes (analogiques ou Numériques selon les besoins) pour 35€HT/mois par ligne, engagement de 12 mois minimum, communications sur autres destinations que France Fixe en sus (détail des prix sur www.w3tel.com).
Préciser le nombre de lignes téléphoniques (2 ou 4) :
- Offre Liberté** : Acheminement des communications sortantes depuis le PABX pour un coût forfaitaire 24h/24 sur France Fixe, sans fourniture de passerelle, pour 25€HT/mois par ligne, et sans engagement de durée, communications sur autres destinations que France Fixe en sus (détail des prix sur www.w3tel.com).
Préciser le nombre de lignes téléphoniques :

Attribution de numéros géographiques (frais de mise en service : 2€ HT/Tranche de numéros)

Attribution de numéros géographiques entrants 01 – 02 – 03 – 04 - 05 :

- Tranche de 2 numéros – nombre de tranches souhaité : x 5€ H.T. / mois / tranche
 Nombre de numéros SDA jusqu'à 10 N° souhaité : x 0,80€ H.T. / mois / N°SDA

Inscrire 1 chiffre par case

N°1																				
N°2																				
N°3																				
N°4																				
N°5																				
N°6																				
N°7																				
N°8																				
N°9																				
N°10																				

FAX to Mail (frais de mise en service : 5€ HT/Tranche de numéros)

Option fax to mail sur numéro géographique :

- Nombre de Fax to Mail souhaité (1 mail compris) : x 7€ H.T. / mois / N°

Adresse mail réceptrice :@.....

Mode de paiement

- Par prélèvement automatique. (N'oubliez pas de signer l'autorisation de prélèvement et de joindre un RIB)

A cocher impérativement :

- Je certifie que les renseignements figurant sur la présente demande d'abonnement sont exacts.
 Je reconnais avoir reçu un exemplaire des conditions générales d'abonnement que j'accepte sans aucune réserve.

Date, Signature, et Cachet de la Société

Autorisation de prélèvement

N° national d'émetteur : 518622

J'autorise l'établissement bancaire qui gère mon compte à effectuer sur ce dernier, si la situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par W3Tel SAS. En cas de contestation d'un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement bancaire auquel cas je m'engage à régler le différend directement avec w3tel. Les informations contenues dans la présente autorisation ne seront utilisées que pour les besoins de gestion interne de w3tel et ne feront l'objet d'aucune divulgation (loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés). Elles pourront donner lieu au droit individuel d'accès et de rectification auprès de w3tel à l'adresse du siège ci-dessus indiquée.

(Ecrire en majuscule)

Raison Sociale du débiteur :

Adresse du débiteur :

Nom et adresse de l'établissement bancaire ou C.C.P. :

Code banque :

Code guichet :

N° de compte :

Clé RIB :

Date, Signature, et Cachet de la Société

Nom et adresse du créancier :

W3Tel SAS

3 rue Troyon
75017 PARIS

Joindre obligatoirement un RIB/RIP/RICE

Dossier à retourner par fax au 01 77 72 59 23 ou par courrier chez w3tel | 3 rue Troyon | 75017 Paris

CONDITIONS GENERALES

W3tel SAS | 3 rue Troyon | 75017 Paris - S.A.S. au capital de 37.000 Euros - RCS Paris 487891152

1 - Préambule

Les présentes Conditions Générales s'appliquent à toutes commandes de produits, de services de voix sur protocole Internet conclues avec la société W3TEL SAS (W3tel). Vous sollicitez W3tel (ci-après désigné "Nous") afin d'acheminer vos appels téléphoniques et télécopies sortants vers les zones géographiques définies sur www.w3tel.com.

Nous nous réservons le droit de Vous refuser l'accès aux services en cas de non conformité ou d'incompatibilité entre vos installations et celles requises pour l'accès au service. Nous n'acheminons pas les communications vers les numéros d'urgence ou numéros spéciaux les quels continueront à être acheminés par notre opérateur de boucle locale. Vous reconnaissez avoir pleine connaissance de ces restrictions et les acceptez en pleine connaissance de cause. Un Equipement peut s'avérer nécessaire pour l'acheminement de vos appels (cf. article 5).

Vous devez vous assurer pour bénéficier de nos services que vous disposez bien des pré requis nécessaires dont Vous êtes le seul responsable, à savoir être titulaire d'une (ou plusieurs) ligne(s) de téléphone fixe et disposer d'une connexion Internet haut débit d'une capacité opérationnelle suffisante. Vous reconnaissez avoir pleine connaissance de ces restrictions et les acceptez en pleine connaissance de cause.

Tous les termes utilisés ci - avant et ci - après commençant par une lettre capitale sont des termes définis au Contrat, dans les présentes Conditions Générales ou dans les Conditions Particulières.

2 - Numéro géographique

Nous pourrions Vous attribuer un ou plusieurs numéro(s) de téléphone à caractère géographique dont le choix sera déterminé par l'adresse du site concerné et le numéro de téléphone géographique de votre opérateur de boucle locale. Vous vous engagez expressément à respecter le caractère géographique de ce numéro et à Nous avertir en cas de déménagement afin que nous puissions Vous ré - attribuer un nouveau numéro de téléphone conforme, le cas échéant, à vos nouvelles coordonnées.

Le numéro de téléphone géographique et tous les autres numéros fournis pour le Produit et/ou les Services restent la propriété de W3tel ou de l'opérateur de réseau concerné ou de tout autre tiers (selon le cas). Le Client peut uniquement, pendant toute la durée du contrat de service de voix sur Internet protocole en vigueur, utiliser le numéro de téléphone géographique pour accéder au Réseau et/ou aux Services

3 - Mise en Service

3-1 La Mise en Service interviendra dans les meilleurs délais. Elle interviendra sous réserve de faisabilité technique, laquelle sera appréciée par les équipes techniques de W3tel. La mise en service est définie par la date prévue pour l'installation de l'Equipement (si nécessaire) par notre département technique en collaboration avec Vous et, éventuellement, de l'intervention de votre prestataire technique, avec activation simultanée de votre compte dans nos systèmes.

3-2 Les Frais inhérents à toute intervention technique sur site restent entièrement à votre charge.

4 - Service de voix sur protocole Internet

L'ensemble de vos équipements doit être branché en permanence sur l'électricité et être activé pour que le Service fonctionne. Si votre Equipement est éteint, les appels ne seront pas acheminés au moyen du Service mais par l'opérateur de boucle locale et facturés par ce dernier. Il est impossible de brancher un minitel sur ce service et il est déconseillé d'utiliser un fax.

Au décrochage, une tonalité différente de celle de l'opérateur de boucle locale peut Vous indiquer que le service est actif. L'absence de différence de tonalité alors même que téléphone est relié à l'Equipement Vous indique que les appels sont acheminés et facturés par l'opérateur de boucle locale.

5 - Responsabilité concernant l'Equipement

5-1 Toutes les dates indiquées pour la livraison des Equipements sont données à titre indicatif seulement et ne sont pas impératives. Nous nous efforcerons, dans la mesure du possible, de respecter les délais indiqués, le cas échéant, dans le bon de commande et déclinons toute responsabilité envers Vous en cas de non livraison ou de retard de livraison d'un Equipement.

5-2 Si un Equipement présente un défaut couvert par notre garantie, Nous procéderons, à notre choix, à la réparation ou au remplacement du Produit, à condition que :

5-3 L'étiquette d'identification de l' Equipement n'ait pas été retirée ou abîmée et qu'elle soit lisible ;

5-4 Avant de Nous envoyer l'Equipement, Vous devez sauvegarder ses données et ses paramètres personnels à vos frais. Nous ne saurons être tenu responsable de la perte des données ou paramètres personnels résultant de la réparation ou du remplacement d'un Equipement ; et

5-5 La garantie ne couvre pas les défaillances des Equipements dues à : (i) l'usure normale ; (ii) l'abus ou l'utilisation non conforme aux consignes d'utilisation et d'entretien des Equipements fournis par Nous ; (iii) les accidents ; (iv) les réparations, les modifications ou les ajustements réalisés par d'autres que Nous ; (v) les catastrophes naturelles ; (vi) une ventilation insuffisante ; (vii) les dommages dus au déversement de liquide ; (viii) les défauts résultant de la fixation sur l'Equipement ou de l'utilisation avec le Equipement d'accessoires ou de pièces auxiliaires non agréés par Nous et (ix) les conditions extrêmes de température.

5-6 Vous devez régler les frais de ramassage/livraison/retour de l'Equipement en cas de recours à notre garantie.

5-7 La responsabilité de l'Equipement Vous est transférée dès sa livraison. Le transfert de propriété est effectif lors du paiement intégral de ce dernier, en cas d'achat seulement.

6 - Prix des services : tarifs et facturation.

6-1 Les Frais de Gestion des Services, peuvent être augmentés annuellement, ce dont Vous serez informés avec un préavis de un (1) mois.

6-2 Vous vous engagez à vous acquitter de la facture mensuelle comprenant la Consommation, soit les appels téléphoniques effectués le mois précédent, les produits et les autres services, ainsi que les Frais de Gestion éventuels.

6-3 Vous vous engagez à Vous acquitter des factures mensuelles par prélèvement automatique en euros.

6-4 Pour toute méthode de paiement, autre que celle indiquée à l'article 6-3 et hors pré - paiement, vos factures seront majorées de quatre (4) euros hors taxes, pour frais administratifs.

6-5 Vous vous engagez à vous acquitter des factures, quelle que soit la modalité de paiement choisie hors pré paiement, dans un délai de quinze (15) jours, date de réception de facture. Tout retard de paiement, pour quelque raison que ce soit, Nous donne plein droit de résilier le présent Contrat et d'exiger le paiement immédiat du solde dû.

6-6 En cas de non paiement à leur échéance des sommes dues, nous pourrions prendre toutes les mesures qui nous sembleront nécessaires, y compris la transmission de la créance à une société de recouvrement. Nous nous réservons le droit de faire porter des intérêts, aux dites sommes à compter de leur échéance, au taux d'intérêt annuel légal en vigueur augmenté de deux (2) points. Ces sommes continueront à porter intérêts jusqu'à leur total paiement. De plus, Vous supporterez tous les frais et honoraires afférents au recouvrement des dites sommes.

6-7 Toute réclamation ou demande d'information concernant une facture doit Nous parvenir dans un délai de dix (10) jours suivant sa réception par lettre recommandée avec accusé de réception. Vous serez néanmoins tenus de régler à l'échéance le montant de la Consommation et Frais de Gestion. Passé ce délai de dix (10) jours, la facture est considérée définitivement acceptée.

Nous nous engageons après étude de la réclamation à vous rembourser, dans un délai de trente (30) jours, si les éléments de celle-ci sont considérés comme légitimes.

6-8 Tous les montants ou prix communiqués dans le cadre du présent Contrat s'entendent hors taxes, présentes ou futures.

6-9 Nous nous réservons le droit de vérifier la solvabilité de nos clients avant d'accepter une commande de service et pouvons alors exiger la présentation d'une garantie bancaire ou versement d'un dépôt de garantie dont le montant sera à déterminer comme condition préalable à la fourniture du service. Le montant de cette garantie sera révisable tous les trimestres. A l'issue du contrat cette somme sera, soit remboursée dans son intégralité, soit imputée sur les factures en instance, ceci à notre discrétion.

6-10 En cas de pré paiement, le client ne pourra utiliser les Services qu'à la présence effective du montant versé par le client dans les comptes bancaires de W3tel et cela jusqu'à hauteur du montant versé. En cas d'arrêt de l'utilisation des services, Après réception de la lettre recommandée du client notifiant la résiliation de son contrat, et après édition de la dernière facture, envoyée le mois suivant du mois de la coupure des services par W3tel, W3tel s'engage à calculer le solde du compte et à restituer, le cas échéant, le trop versé au client. Les grilles de tarifs s'exprimant hors taxe, le calcul des coûts de consommations se fera hors taxe auquel viendra se rajouter le montant de la TVA au taux en vigueur.

7 - Spécificité de l'Offre Spot et Liberté, *

Offres proposées dans le cadre d'une utilisation raisonnable du service, soit 30 heures mensuelles par ligne au maximum, limité à 1 appel simultané par compte SIP, avec une interdiction de revendre le service. En cas de non respect de ces conditions W3tel se réserve le droit de suspendre le service. W3tel reste propriétaire de la Gateway fournie, le client se devra d'en assurer un fonctionnement approprié. En cas de résiliation du service par le client, la Gateway devra être restituée à W3tel sous 8 jours, frais à la charge du client. En cas de refus le client s'engage à payer la somme de 350 € HT pour dédommagement.

8 - Intervention technique

8-1 Vous vous engagez à nous faire parvenir, soit directement, soit par l'intermédiaire de votre prestataire technique, toutes les informations techniques nécessaires à l'installation de notre Service.

8-2 Dans les cas où l'intervention de votre prestataire technique est nécessaire lors de la Mise en Service, Vous vous engagez à ce que son intervention se fasse dans les délais requis par notre département technique.

8-3 Les Frais inhérents à l'intervention de votre prestataire technique restent entièrement à votre charge.

8-4 Tout retard de Mise en Service provoqué par votre prestataire technique n'entraînerait pas le report de la date de Mise en Service conformément à l'Article 3.

8 - Durée et résiliation du Contrat

8-1 Le présent Contrat est conclu pour une durée indéterminée (la "Période"), sauf résiliation par lettre recommandée avec accusé de réception que Vous nous adressez dans un délai minimum de 30 jours avant échéance. Le présent Contrat prend effet le jour de la Mise en Service (Cf. Article 3).

8-2 Nous nous réservons le droit de mettre fin au présent Contrat à tout moment en Vous en informant par écrit avec préavis de 30 jours.

8-3 Dans le cas où le présent Contrat ou une partie de celui-ci prend fin, quelle qu'en soit la raison, Vous vous engagez à vous acquitter de la Consommation et des Frais de Gestion jusqu'à la date d'effet de la résiliation du présent Contrat.

8-4 Dans le cas où l'un des événements décrits à l'article 8-5 survient, Nous pourrions alors résilier de plein droit le présent Contrat, avec effet immédiat, par lettre recommandée AR. Vous vous engagez à payer immédiatement la Consommation et les Frais de Gestion restant dus. En cas de résiliation due à un retard de paiement de plus de 30 jours, Nous nous réservons le droit de Vous facturer tous les Frais et Pénalités de retard, lesquels seront payables immédiatement à notre demande.

8-5 Les événements auxquels il est fait référence à l'article 8-4 sont les suivants : tout manquement de votre part à l'une de vos obligations contractuelles, toute situation d'insolvabilité -mise en redressement judiciaire, liquidation- ou si un de vos actifs fait l'objet d'une procédure de saisie. Si Vous êtes une société, Vous pouvez résilier le présent Contrat dans les conditions prévues par la loi en cas d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire ou de désignation d'un mandataire liquidateur.

8-6 Si Vous résiliez le présent Contrat avant échéance, Vous êtes tenu de régler le montant de la Consommation restant due.

8.7 En cas de prépaiement, nous vous rembourserons les sommes prépayées n'ayant pas donné lieu à consommation, après déduction de toutes sommes (en ce compris les Frais de Gestion et Consommations) que Vous nous devez.

9 - Accès à l'Adresse d'Installation

Vous nous autorisez, ainsi que nos agents, à accéder à (aux) Adresse(s) d'Installation à toutes heures normales de bureau pour tous les cas relevant de l'application du présent Contrat.

10 - Exclusion de responsabilité

Il est entendu que notre responsabilité n'est en aucun cas engagée pour préjudice, pertes directes ou indirectes, y compris manques à gagner, marchés ou économies envisagées, qu'ils proviennent ou résultent d'un défaut de l'Equipement ou du Service. Notre responsabilité est exclue dans tous les cas de forces majeures et notamment en cas de défaillance des opérateurs de télécommunications.

La responsabilité de W3tel est limitée aux dommages matériels directs à l'exclusion de tout dommage indirect et/ou immatériel, et en particulier de toute perte de chiffre d'affaires de bénéfice, de profit d'exploitation, de renommée ou de réputation, de clientèle. Les obligations de W3tel ont le caractère d'obligations de moyens. La responsabilité de W3tel dans l'exécution du contrat, toutes causes confondues, est limitée au montant des sommes payées par le client au cours des 3 mois précédant la date de survenance de l'événement qui lui aurait causé un dommage.

Vous vous engagez à renoncer à tout droit de réclamation de dommages et intérêts ou de résiliation du présent Contrat au motif du non respect d'une garantie non donnée au titre du présent Contrat.

11 - Généralités

11-1 Le présent Contrat constitue l'intégralité des accords liant les deux parties contractantes en ce qui concerne le Service et remplace tout contrat ou accord passé précédemment. Aux fins d'interprétation du présent Contrat, le contenu des articles prévaut sur leurs intitulés.

11-2 Le présent Contrat englobe l'ensemble des Equipements ainsi que tous les aspects du service. Dans l'éventualité où un Equipement tombe en panne, cela n'affecterait pas les droits et engagements qui nous lient.

11-3 Vous vous engagez à ne pas céder ou transférer vos droits et obligations au titre du présent Contrat à quelque personne que ce soit sans obtenir notre consentement écrit au préalable. Nous avons la faculté de céder ou transférer tout ou partie de nos droits et obligations à un tiers en mesure de les exécuter.

11-4 Toute notification doit être faite par écrit et, soit remise en main propre, soit transmise par fax (auquel cas elle sera obligatoirement confirmée par l'envoi de l'original par courrier postal) ou encore adressée par la poste à l'autre partie à l'adresse indiquée au présent Contrat, ou pour une société, à son siège social. Les notifications seront réputées données, à la date de leur remise en main propre, ou deux heures après avoir été adressées par télécopie durant les heures de bureau ou encore 48 heures après la date d'envoi portée sur le cachet de la poste. En cas d'envoi par lettre recommandée avec accusé de réception, la date portée par la poste sur l'accusé de réception sera réputée être la date de notification.

11-5 En cas de contestation sur le montant d'une facture, les parties conviennent que le rapprochement du détail des communications téléphoniques enregistrées sur notre commutateur et celles détaillées par l'Opérateur seront la seule preuve valable.

11-6 Les données relatives au client sont traitées conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Vous disposez du droit d'accès et de rectification prévu par les articles 34, 35 et 36 de cette loi.

11-7 Le respect des délais de paiement des Consommations, des services, des Frais de Gestion est un élément déterminant du présent contrat.

11-8 Le client autorise W3tel à transmettre les données visées par l'article 11-6, à un tiers, le cas échéant.

11-9 Ce Contrat relève de la compétence exclusive des juridictions françaises. Seule la loi française est applicable au présent contrat. Le tribunal compétent est le Tribunal de commerce de Paris.